

GUIDE PÉDAGOGIQUE

# LE MATCH DE BASKETBALL



## QUELQUES MOTS SUR LE FILM

Alberta, 1983. Hart, neuf ans, participe à son premier camp d'été juif alors que dans une ville voisine, un professeur d'études sociales défraie la manchette pour avoir enseigné l'antisémitisme et le déni de l'Holocauste. C'est ainsi qu'on invite les anciens élèves de cet enseignant au camp où se trouve Hart, le temps d'un pique-nique et d'une partie de basketball. Hart et ses camarades sont à la fois curieux et craintifs quand à ce qui les attend sur le terrain de basket.

Présenté selon la perspective de Hart, *Le match de basketball* entremêle l'animation, le documentaire et les souvenirs personnels dans ce récit touchant et humoristique sur l'espoir et la tolérance devant la peur et les stéréotypes.

## GROUPE D'ÂGE RECOMMANDÉ

Ce film convient aux élèves de 12 ans et plus. Il s'agit du récit personnel d'un jeune garçon portant sur son expérience de l'antisémitisme et sur la façon de vaincre les stéréotypes. Le film présente des thèmes et des images destinés à un public adulte.

## MATIÈRES RECOMMANDÉES

Ce film s'intègre aux programmes d'études de niveaux secondaire et postsecondaire dans les matières suivantes :

- Français – arts du langage
- Histoire
- Études canadiennes
- Sciences sociales et sciences humaines
- Enjeux mondiaux
- Religions du monde

## VISIONNAGE PRÉALABLE

Il importe de visionner le film avant d'en faire la présentation aux élèves. En faisant cette exercice, dressez une liste des questions de discussion pertinentes pour la classe et qui incitent à la réflexion. Notez les termes, les concepts et les scènes qui pourraient nécessiter une mise en contexte. Ce film contient des images d'animation pouvant être considérées comme offensantes (croix gammée, références au Ku Klux Klan). Nous vous recommandons d'informer les élèves de la présence d'un tel contenu avant la projection.

Il importe également de garder à l'esprit que ce film illustre le point de vue de son réalisateur. Même si tous les événements qu'il relate sont exacts et permettent de tirer d'importants enseignements, le récit n'en reste pas moins raconté selon l'expérience personnelle du narrateur et le souvenir qu'il en conserve.

## ACTIVITÉ PRÉALABLE AU VISIONNAGE

John Grierson définit le documentaire comme étant le « traitement créateur de l'actualité ». Qu'est-ce que cela signifie pour vos élèves?

Bien souvent, lorsque nous nous souvenons certains événements, nous passons sous silence ou exagérons au contraire les détails particuliers du souvenir en question. Il pourrait s'agir d'un concept très efficace à approfondir avec les élèves avant de voir le film. Demandez-leur de se rappeler un de leurs

souvenirs et de le raconter. Sauraient-ils l'illustrer? Invitez-les à créer un bref scénarimage de l'événement, en incluant, comme il se doit, les images et le dialogue.

Pourquoi ont-ils choisi d'illustrer leur souvenir comme ils l'ont fait? Qui figure sur les images? Une autre personne partageant ce souvenir pourrait-elle se le remémorer d'une façon différente? Pourquoi ce souvenir ressort-il? Est-ce que l'élève a l'impression d'en avoir rendu compte avec précision? S'agit-il d'un « traitement créateur de l'actualité »?



## BREVE HISTOIRE DES JUIFS D'ALBERTA

Les quelque 15 400 Juifs que compte l'Alberta vivent pour la plupart dans les centres urbains, en particulier à Edmonton et à Calgary. Mais cela n'a pas toujours été le cas. L'arrivée des premiers colons juifs en Alberta, au cours de la décennie 1880, coïncide avec le prolongement du Chemin de fer Canadien Pacifique vers l'Ouest canadien. Près de 150 Juifs d'origine russe contribuent alors à poser les 160 kilomètres de voie qui séparent Calgary de Medicine Hat, un progrès des plus significatifs, non seulement pour l'ouest du pays, mais pour l'ensemble du territoire.

C'est vers cette époque que Sir Alexander Galt, haut-commissaire du Canada à Londres, convainc John A. Macdonald que les réfugiés juifs venus de Russie peuvent participer en tant que fermiers au développement et à la colonisation de l'Ouest canadien. On assiste alors à un exode massif des Juifs d'Europe de l'Est qui fuient la vague d'actions violentes, ou pogroms, dont ils sont les cibles<sup>1</sup>.

En 1910, les conditions de vie s'étant améliorées en raison de l'inauguration du chemin de fer canadien du Nord, les colons juifs sont rejoints par leurs familles. Plusieurs ouvrent des commerces le long du chemin de fer grâce aux prêts et à l'appui financier qu'elles obtiennent pour la mise sur pied de ressources et de centres destinés à la communauté (épiceries cachères, lieux de culte, etc.). Mais la Crise de 1929 ne tarde pas à éteindre tout espoir de développement, si bien qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, on ne recense à peu près plus de communautés juives dans les régions rurales de l'Alberta.

La population juive se déplace alors vers les centres urbains et se spécialise dans les secteurs offrant des perspectives de croissance. La population continue d'augmenter et les ressources se multiplient : synagogues, externats, journaux, centres communautaires, etc. Bien que l'antisémitisme existe en Alberta, il n'est pas aussi marqué que dans les autres régions du pays. Au Manitoba, en Ontario et au Québec, par exemple, on contigente l'inscription des candidats juifs dans les universités et les collèges. En Alberta, la population juive trouve un lieu de vie sûr et prospère, et nombreux sont ses membres qui joueront un rôle de premier plan au sein de la communauté.

<sup>1</sup> Pour avoir plus d'information sur les pogroms, consulter l'Encyclopédie multimédia de la Shoah – Les Pogroms <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=40>

## L'AFFAIRE JAMES KEEGSTRA

À Eckville, en Alberta, James Keegstra enseigne les études sociales dans une petite école secondaire. Il a également été maire de la ville durant cinq ans. En 1984, on lui reproche de promouvoir la haine à l'encontre d'un groupe identifiable et de contrevenir ainsi aux dispositions du Code criminel du Canada. Keegstra est accusé d'enseigner à ses élèves l'antisémitisme et le déni de l'Holocauste.

Il est reconnu coupable après un procès de 70 jours, mais la décision est infirmée 3 ans plus tard, l'avocat de Keegstra ayant interjeté appel en faisant valoir que la Loi sur la propagande haineuse est inconstitutionnelle et enfreint la liberté d'expression de son client.

L'affaire suit ainsi son cours durant quinze ans, de demande d'appel en déclaration de culpabilité. En 1996, une décision de principe est finalement rendue. La Cour suprême maintient la condamnation, soulignant que la Loi sur la propagande haineuse du Code criminel du Canada est effectivement contraire aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés, mais qu'une telle transgression est, en l'occurrence, justifiée<sup>2</sup>.

## EXAMINER LES IMAGES ET LE LANGAGE DU FILM GLOSSAIRE

**Mensch** : Terme yiddish (de l'allemand *Mensch*) désignant une personne d'intégrité et d'honneur. Dans le film, nous voyons le jeune Hart lisant une bande dessinée intitulée *Supermensch*. Pourquoi le réalisateur a-t-il inclus cette image dans son film?

**Challah** : Pain tressé spécial que l'on mange le jour du sabbat (moment ou jour de la semaine consacré au culte) et les jours de fête.

**Bougies** : On allume des bougies peu avant le coucher du soleil pour indiquer le début du sabbat ou shabbat.

**Kippa (ou Yarmulke)** : Terme hébreu désignant la calotte, ce petit chapeau rond généralement en tissu que portent traditionnellement les hommes durant les moments de prière ou de pratique du culte.

**Croix gammée (du sanskrit svastika)** : Croix équilatérale aux extrémités repliées à angle droit. Ce symbole remonte à la civilisation de la vallée de l'Indus, en Inde ancienne. Récupérée en 1920 par le parti nazi allemand, la version inversée du symbole devient par la suite le drapeau du pays. Comme elle est désormais étroitement associée à l'antisémitisme et à la suprématie blanche, il n'est plus permis de l'utiliser en Allemagne.

**Nazi** : Membre du parti fasciste au pouvoir en Allemagne de 1933 à 1945 et dirigé par Adolf Hitler; personne qui endosse cette idéologie politique basée sur le racisme et l'antisémitisme.

**Skinhead** : Personne appartenant à un groupe de jeunes dont les membres ont la tête rasée, sont parfois violents et endossent souvent les convictions des tenants de la suprématie blanche.

**KKK (abréviation de Ku Klux Klan)** : Société issue des suites de la guerre civile américaine et faisant la promotion de la suprématie blanche en recourant à la violence et au terrorisme vis-à-vis des communautés noires.

**Pogrom** : Attaque ou mobilisation dirigée contre une minorité et caractérisée par la violence et la destruction de la propriété. Ce terme désigne souvent les actions violentes menées contre les Juifs aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, plus particulièrement en Europe de l'Est.



## QUESTIONS – ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Sur quoi ce film porte-t-il?

Pourquoi a-t-il été conçu?

Comment décririez-vous le ton du film?

À votre avis, pourquoi le réalisateur a-t-il choisi de raconter cette histoire en faisant appel à l'animation? En quoi ce film aurait-il pu être différent s'il s'était agi d'un documentaire?

Examinez le rôle de la couleur, dans le film. Pourquoi certaines images sont-elles en noir et blanc et d'autres pas? Ce choix contribue-t-il à faire progresser l'histoire? Comment?

Y a-t-il des stéréotypes, dans le film? Expliquez. Dans l'affirmative, pourquoi les a-t-on inclus?

Selon vous, comment les visiteurs du camp sont-ils dépeints? Ce portrait est-il juste?

En quoi ce film aurait-il été différent s'il avait été raconté selon la perspective d'un visiteur du camp? Et selon le point de vue du directeur du camp?

Ce film contient beaucoup de musique et d'effets sonores. Sont-ils efficaces? Pourquoi?

À quel moment les joueurs de basketball semblent-ils trouver un terrain d'entente?

À votre avis, pourquoi le directeur du camp opte-t-il pour une partie de basketball afin de favoriser la mixité sociale?

## ACTIVITÉS À FAIRE EN CLASSE

- 1 Créez un récit numérique à l'aide d'un matériel d'utilisation simple, par exemple Movie Maker de Windows ou iMovie d'Apple. Demandez aux élèves de choisir un de leurs souvenirs d'enfance particulièrement significatif, puis téléchargez leurs photographies et leurs vidéos dans le logiciel. Ils pourront s'ils le désirent y ajouter de la musique, du texte ou des voix hors-champ. Cette activité les aidera à comprendre comment raconter efficacement une histoire personnelle.
- 2 Réécrivez *Le match de basketball* sous une autre forme (journal personnel, article de journal, livre d'images, etc.) et selon la perspective de l'un des visiteurs du camp.
- 3 Organisez une activité axée sur la mixité sociale. Incluez une manifestation sportive ou une activité sociale susceptible, selon vous, d'encourager les deux groupes à mieux faire connaissance. Invitez une autre classe ou un autre groupe à prendre part à l'activité. La démarche s'est-elle révélée efficace? Pourquoi?
- 4 Demandez aux élèves de créer leur autobiographie. Quels souvenirs incluront-ils? Comment intituleront-ils leur création? Qui en fera partie? De quelles leçons de vie sera-t-il question? Invitez les élèves à choisir le média le mieux adapté à leur récit (scénario, bande dessinée, roman, etc.).

<sup>2</sup> <http://scc.lexum.org/fr/1990/1990rcs3-697/1990rcs3-697.html>

FILMS ONF SUR LA COMMUNAUTÉ JUIVE ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

TITRE	ANNÉE DE PRODUCTION	DURÉE
20 ANS APRÈS...	1977	56 min
L'ARBRE QUI DORT RÊVE À SES RACINES	1992	81 min
BAGHDAD TWIST	2007	34 min
BERCEUSE POUR DES OMBRES	1988	57 min
CARNETS DU MAROC I - MÉMOIRE À REBOURS	1984	55 min
LA CITÉ DE MÉMOIRE	1966	10 min
LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE MONTRÉAL	1956	29 min
COUP D'ŒIL N° 86	1957	15 min
LA DÉMOCRATIE AU POUVOIR	1996	13 min
DES ARMES ET DES LARMES	1988	52 min
DUEL	1997	7 min
L'ENVERS DE LA SWASTIKA	1945	5 min
GIORDANO	1985	1 min
J'ÉTAIS UNE ENFANT DE SURVIVANTS DE L'HOLOCAUSTE	2010	15 min
J'ÉTAIS UNE ENFANT DE SURVIVANTS DE L'HOLOCAUSTE DVD (VERSION AVEC ENTREVUES)	2011	76 min
MÉMOIRE MOIRE DES SOUVENIRS	1998	53 min
PASSEPORT POUR LE CANADA - VOLUME 3 : LES FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE	2002	50 min
POUR MÉMOIRE	1966	58 min
RAYMOND KLIBANSKY - DE LA PHILOSOPHIE À LA VIE	2002	51 min
LA RUE	1976	10 min
SACRÉE MONTAGNE - LA STATUE - TUR MALKA/HOLY MOUNTAIN! - STATUE - TUR MALKA	2010	4 min
SOCALLED, LE FILM	2010	88 min
SORAIDA, UNE FEMME DE PALESTINE	2004	119 min
LE VILLAGE DES IDIOTS	2000	13 min

## WEBOGRAPHIE

Le site du United States Holocaust Memorial Museum:

[www.ushmm.org/museum/exhibit/focus/french/](http://www.ushmm.org/museum/exhibit/focus/french/)

L'Encyclopédie canadienne - Affaire Keegstra

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/affaire-keegstra>

Réseau Éducation Média - Propagande haineuse et législation

[http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/haine\\_sur\\_internet/haine\\_crime.cfm](http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/haine_sur_internet/haine_crime.cfm)

Le code criminel et la haine –

Commission canadienne des droits de la personne

[http://www.chrc-ccdp.ca/proactive\\_initiatives/hoi\\_hsi/page8-fra.aspx](http://www.chrc-ccdp.ca/proactive_initiatives/hoi_hsi/page8-fra.aspx)

Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

<http://www.mhmc.ca/fr/>

